



Syndicat National FORCE OUVRIÈRE
des Personnels de Préfecture

Section Haute-Saône

Déclaration de Daniel CHIPAUX lors de la rencontre
avec le ministre de la Fonction Publique le 22 juillet 2011

De janvier 2007 au 31/12/2011 l'effectif physique de la préfecture et de la sous préfecture est passé , en Haute-Saône, de 167 à 141 soit moins de 26 personnes (soit -15.5% en 4 ans).

Sur la même période 25 départs à la retraite ont eu lieu. Donc aucun départ à la retraite n'a été compensé.

Et on nous demande encore , le RBOP, de baisser nos effectifs d'ici la fin de l'année.

Les personnels ont du fournir de très gros efforts pour absorber ces décisions (restructurations permanentes, augmentation de la charge de travail, diminution des crédits de personnels comme de fonctionnement, diminution de l'aide sociale , des crédits formation ...).

Par ailleurs on nous dit qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne sera pas remplacé et que l'économie générée sera pour moitié répartie sur les fonctionnaires en activité. Je peux vous dire qu'ici ce n'est pas vrai , nous n'avons pas vu grand chose des 1 125 000 € d'économie réalisés par les personnels de la préfecture pour 25 départs en retraite non compensés.

Si vous permettez cette métaphore sportive : on joue plus vite, on joue bien (enquête satisfaction) voire mieux , mais on joue plus longtemps (retraite) et on gagne moins (indice gelé , augmentation cotisations retraites). En conséquence on nous demande de jouer encore plus vite et avec moins de joueurs.

Il ne faut pas s'étonner alors qu'il y aient des blessés (risques psycho sociaux) , que certains joueurs veulent aller jouer ailleurs ou même sortir le plus vite possible du terrain et que malheureusement le public estime que le service est moins bien rendu.

Nous souhaitons une véritable reconnaissance nous ne sommes ni des nantis ni des parias mais des personnes pour qui la notion de service public est plus qu'importante.

Nous déplorons le découragement de beaucoup de nos collègues .L'avenir de la fonction publique de l'Etat ne peut pas être de vouloir en sortir.

C.F.D.T. - F. O. - UNSA - SOLIDAIRES

Rencontre avec Monsieur le Ministre de la Fonction Publique M. SAUVADET
le 22 juillet 2011 à VESOUL : déclaration des organisations syndicales

Depuis 2007, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et de la Réforme de l'Administration Territoriale de l'État (REATE), les réorganisations sont conduites à marche forcée et de nombreuses missions sont remises en cause.

Les représentants syndicaux aux C.T.P. de la Préfecture, de la DDCSPP, de l'UT DIRECCTE et de la DDT de Haute-Saône déplorent :

- la dégradation des missions de service public, plus spécialement dans un département rural comme le nôtre , générée par les suppressions de postes,
- la désorganisation des services et la détérioration des conditions de travail,
- le gel des grilles indiciaires, le manque de reconnaissance financière du travail des équipes et les différences de statuts entre agents exerçant les mêmes missions.

Cette situation conduit à un état de tension fort critique dans les services, à la fois pour les agents et pour le service public rendu aux usagers.

VESOUL, le 22 juillet 2011